

l'année. L'actif des coopératives de services s'élevait à \$148 millions seulement en fin d'année, ce qui représente une régression de quelque \$36 millions attribuable surtout à la reclassification, comme il a déjà été mentionné, d'une importante coopérative de placement. Le nombre de membres des coopératives de services se situait à 275,000, et le nombre de co-opératives à 1,019. Le groupe des coopératives de pêche a affiché un gain de son chiffre d'affaires de 18%, atteignant \$40 millions. La Colombie-Britannique a enregistré un gain considérable de 44% attribuable à l'ampleur des prises, à la grande quantité de stocks reportés de l'année précédente et à l'accroissement des prix et de la demande sur le marché mondial. La majorité des autres provinces ont également bénéficié d'une augmentation des recettes grâce à la hausse des prix et, dans la plupart des cas, à l'accroissement de la production. Dans l'ensemble, le nombre de membres (8,000) et le nombre de coopératives de pêche (69) ont peu varié au cours de l'année, tandis que l'actif a progressé d'environ 5% pour se situer à \$20.6 millions.

Le chiffre d'affaires des coopératives de gros a reflété la montée générale de l'activité économique en accusant un gain de \$124 millions (17%) pour atteindre un total de \$838 millions. Le volume des fournitures s'est accru dans toutes les catégories de produits, ce qui a donné lieu à une augmentation globale de près de 20%, alors que les ventes ont connu une hausse de 13%, malgré les diminutions observées dans les fruits et légumes, les céréales et les graines de semence. Les ventes de quincaillerie, de machines et de matériaux de construction venaient en tête pour ce qui est du taux d'accroissement des ventes de fournitures, qui s'est accéléré en 1972 par suite de la progression des investissements et des achats de biens de consommation durables, observée après une période de stagnation au cours de laquelle les revenus des agriculteurs étaient très faibles. Les ventes d'engrais ont également augmenté pour une deuxième année consécutive à cause de l'accroissement des plantations, alors que les produits alimentaires, le pétrole, les vêtements et les articles d'ameublement affichaient des gains de plus de 10%. Dans le secteur de la commercialisation, les ventes de bétail ont considérablement augmenté, poussées par la hausse soutenue des prix. Les ventes de produits laitiers se sont élevées d'environ 11%, par suite de l'augmentation générale des revenus provenant de la production laitière. Les recettes provenant de la volaille se sont accrues de 25%, ce qui contraste avec le rendement médiocre de l'année précédente; les stimulants ont été l'amélioration des prix et une stabilité accrue dans l'industrie en général. L'actif des coopératives de gros s'est accru de 7% au cours de l'année pour atteindre \$255 millions.

18.1.6 Contrôle et vente des boissons alcooliques

La vente au détail des boissons alcooliques au Canada est contrôlée par des régies provinciales et territoriales, qui vendent directement aux consommateurs ou aux titulaires de permis de revente. Toutefois, dans certaines provinces la bière et le vin sont vendus directement par les brasseries et les entreprises vinicoles aux consommateurs ou aux titulaires de permis de revente. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1973, les régies provinciales exploitaient 1,361 magasins de détail et comptaient 310 points de distribution dans les centres moins peuplés.

Le tableau 18.22 donne la valeur et le volume des ventes de boissons alcooliques pour les années terminées le 31 mars 1972 et 1973. Il y a lieu de noter que la valeur ne représente pas toujours le prix final de vente au détail au niveau du consommateur parce que, lorsque le produit est vendu aux titulaires de permis, seul le prix de vente à ces derniers est connu. Le volume des ventes est un meilleur indicateur des tendances de la consommation bien que, en tant que mesure de la consommation personnelle des Canadiens, il est sujet aux mêmes restrictions que la valeur des ventes; de plus, il faut tenir compte des ventes aux non-résidents.

Les recettes des administrations publiques provenant spécifiquement des boissons alcooliques ainsi que les ventes, selon la valeur et la quantité pour chaque province, figurent au tableau 18.23. La publication de Statistique Canada *Le contrôle et la vente des boissons alcooliques au Canada* (n° 63-202 au catalogue) contient de plus amples renseignements de même que des chiffres sur le volume de la production et les opérations d'entreposage, la valeur et le volume des importations et des exportations et l'actif et le passif des régies provinciales des alcools.

18.2 Commerce international

Les données sur le commerce extérieur sont élaborées à partir des renseignements contenus dans les documents envoyés à Statistique Canada par les postes douaniers, auxquels